

Talence le 27 juin 2008

direction générale

AK/IG/08459

gratification de stage : délibération de l'Assemblée Générale du 27 juin

« L'Association régionale du travail social Aquitaine exprime toute sa solidarité et son soutien envers les étudiants et les personnels mobilisés pour défendre la qualité et l'avenir des formations sociales.

En relation étroite avec le Groupement National des Instituts, elle reste et restera attentive à la résolution des problèmes liés à la gratification des stages et s'engage à conduire toutes les actions nécessaires ».